



Edito : Sans fantasme, mais contre ! - Audience Région : résolument contre la réforme ! - Brèves : Vœux contractuels, Lauréats des concours 2023, Préavis de grève, ID FO & la réforme, Salaires.

Sans fantasme, mais contre !

Une dizaine de jours sont passés depuis les annonces présidentielles sur la réforme des lycées professionnels, et les peurs et fantasmes semblent toujours dominer les échanges notamment sur les réseaux sociaux. Au SNETAA-FO, les militants se sont toujours efforcés d'avoir une analyse la plus éclairée possible afin d'éviter de dépenser du temps et de l'énergie de manière contre productive. Les personnels de la Voie Pro n'ont pas besoin que soient alimentés les peurs et les fantasmes... Les conditions de travail dans l'Enseignement Professionnel sont suffisamment difficiles comme ça, pas la peine d'ajouter du stress ou de l'anxiété !

C'est pourquoi la section SNETAA-FO de l'académie de Bordeaux a décidé d'avancer et d'aller au combat plutôt que de rester dans « l'entre soi » et d'imaginer ce qui n'est pas dit dans la réforme, c'est-à-dire d'imaginer toujours le pire avant qu'il n'arrive. Vous pourrez lire dans cette note notamment le compte rendu de l'audience avec la Région, audience essentielle quand on sait que la carte des formations professionnelles & BTS n'est arrêtée qu'après que les élus de la Région ne la votent en Commission Permanente. Nous espérons que les collègues, surtout ceux des filières du tertiaire, seront ainsi enfin rassurés. Non, les postes ne seront pas supprimés brutalement. Non,

il n'est pas prévu un plan social dans l'Enseignement Professionnel pour les filières du tertiaire et aucun collègue ne sera obligé de se reconvertir en professeur des écoles...

Une fois cela dit, il nous faut aussi convaincre le plus grand nombre possible de collègues que **cette réforme avance encore un peu plus vers une disparition de l'Enseignement Professionnel scolaire, public et laïque, au profit de la formation par apprentissage.** En effet, elle apporte des éléments supplémentaires, comme par exemple l'individualisation de la rémunération des collègues ou l'entrée plus prononcée du monde de l'entreprise dans les LP, permettant d'aller vers la destruction du statut des PLP. Et nous savons que c'est justement le statut, obtenu et toujours défendu par le SNETAA-FO, qui a empêché le pire depuis plusieurs années.

Chers collègues, nous devons être vigilants, ne pas se porter volontaires pour mettre en place certaines mesures dès la rentrée 2023, et organiser des heures mensuelles d'information syndicale afin d'informer et de préparer les combats à venir. Il nous faut aussi profiter de la campagne de pré-syndicalisation à venir pour renforcer le SNETAA-FO, le syndicat historique de l'Enseignement pro, seul à se battre efficacement !

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO. Le SNETAA-FO compte sur vous !

EM

Audience Région : résolument contre la réforme !

Comme annoncé dans la note précédente, une délégation du SNETAA-FO a été reçue en audience à la Région par le Vice-Président **Jean-Louis Nembrini**, en charge de l'Orientation, de l'Education et de la Jeunesse, et par le Directeur de l'Orientation, **Christophe Grosjean**. L'audience a duré plus d'une heure et demi.

Dès les premiers échanges, le Vice-Président a souhaité rappeler que **la Région avait pris position contre la réforme des LP**, tant au niveau du contenu que de la méthode. Et il a cherché, si besoin en était, à rassurer : **Il n'y aura aucune modification de la carte des formations professionnelles & BTS pour la rentrée 2023**. Et le travail pour établir celle de la rentrée 2024 est déjà bien avancé. Il a alors rappelé les passages obligés (CAEN, CSAA, CREFOP) avant que la carte ne soit votée par les élus du Conseil Régional en Commission Permanente. Le Vice-Président Nembrini a précisé que « si la fermeture d'une formation peut s'avérer nécessaire, alors elle doit être anticipée afin de pouvoir travailler sur l'ouverture d'une autre formation pour ne pas avoir une perte sèche ». **Il n'y aura pas non plus de fermeture de LP dans la Région Nouvelle Aquitaine** comme cela est malheureusement le cas à Paris ou dans d'autres régions.

Le Vice-Président a aussi affirmé l'attachement de la Région aux CAP, formations nécessaires pour répondre aux besoins de diversification dans les LP. L'ascenseur social ne peut fonctionner que si on propose du choix aux élèves issus des catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées. La Région semble plutôt défavorable aux « familles de Métiers » car, elles n'aident finalement pas les jeunes et les familles à faire un choix de formation éclairé. La délégation a répondu partager ces avis tout en rappelant que pour le SNETAA-FO les formations devaient être scolaires et non par apprentissage. Le Vice-Président a émis le souhait que les apprentis puissent un jour être comptabilisés comme des élèves afin que les DGH soient à la hauteur des besoins réels et que les postes de PLP soient ainsi préservés. Il a aussi reconnu que les LP prenaient tous les élèves sans discernement, ce qui n'est absolument pas le cas bien évidemment des entreprises avec l'Apprentissage.

Le Directeur de l'Orientation a quant à lui rappelé tout le travail déjà fait par la Région pour informer au mieux les jeunes sur les métiers et les formations de la Voie Professionnelle : salons, forums, ambassadeurs métiers, olympiades, etc.

La délégation du SNETAA-FO a ensuite souhaité échanger secteur par secteur : Sanitaire & Social, Tertiaire et Industriel. Voici quelques sujets abordés...

Concernant le CAP AAGA (Agent Accompagnant au Grand Âge), la délégation a présenté les difficultés liées à sa mise en place :

1. Alors que les campagnes d'équipements sont passées, les LP, notamment ceux qui n'ont pas de Bac Pro ASSP, n'ont pas les plateaux techniques nécessaires pour répondre au référentiel ;
2. La parution tardive au BO du référentiel ne permet pas d'informer correctement les futurs élèves sur les contenus du diplôme. Il y a un risque important de difficulté de recrutement.

La Région répond que les établissements concernés vont être recensés, mais que les budgets doivent être votés avant d'être attribués. A ce jour, la liste des équipements nécessaires n'a toujours pas été communiquée par les services de l'Education nationale. La Région se dit inquiète.

Concernant les plateaux techniques existants, et en bon état, voués à être inutilisés (cuisine familiale des ATMFC) dans plusieurs établissements, la délégation a soumis l'idée de regarder si le développement de la Mention Complémentaire « Aide à Domicile » ne pouvait pas être envisagé... La Région s'est dite intéressée par cette proposition et l'étudiera...

Concernant le tertiaire, le Vice-Président a reconnu que la filière avait déjà subi de nombreuses fermetures et que les chiffres annoncés par les Ministres n'étaient que le résultat d'additions grossières... Oui, on aura encore besoin de secrétaires, de comptables, d'agents d'accueil, de vendeurs, etc. et ce même si on veut ré-industrialiser la Région... Pour le Vice-Président, à ce jour, pour le tertiaire, c'est le statu quo. On est très loin des annonces du MEN.

Concernant les formations industrielles, le problème est souvent le manque d'informations des familles, voire l'image négative qu'elles renvoient. Certaines fermetures ont eu lieu par manque d'élèves, pas par manque de besoin du tissu économique local. La problématique des FCIL qui répondent à un besoin immédiat du tissu économique, mais qui nécessitent un investissement important en terme de matériel pour la Région et d'ordre pédagogique pour PLP, a été débattu. Comment permettre à tous ces investissements de continuer à être utilisés une fois les FCIL fermées ? La délégation a évoqué l'idée de réfléchir à l'ouverture de Mentions Complémentaires, notamment dans le cadre de la réforme des LP pour des formations post CAP ou Bac Pro. La délégation a aussi regretté que pour certaines décisions d'ouverture ou de fermeture de formations, il n'y ait pas toujours eu assez de concertation avec le terrain. En effet, le constat peut être fait de la non prise en compte de l'historique des établissements et des compétences des PLP. Pour exemple, la MC Cybersécurité du LP Jacques Brel a été citée, puisque c'est plutôt la MC « Production et réparation de produits électroniques » qui aurait été la plus adaptée pour ce LP... Le SNETAA-FO avait tenté à plusieurs reprises d'apporter son expertise sur ce dossier, mais sans résultat.

En conclusion des échanges, la délégation du SNETAA-FO a rappelé que le dogme de l'adéquation absolue entre formations et besoins du tissu économique local était une sorte d'utopie dangereuse... Que les jeunes et leur famille avaient besoin de pouvoir faire des choix de formations en fonction aussi de leurs envies. Envie qui est souvent le moteur de réussite d'un jeune ! Ensuite, soit le diplômé s'adapte en fonction des besoins du territoire où il veut vivre, soit il détermine le territoire sur lequel il va vivre en fonction de ses compétences...

Il a été convenu qu'il était important pour la suite qu'il y ait des échanges plus fréquents, notamment sur les projets de la carte des formations, entre la Région et le SNETAA-FO. Oui, le syndicat historique de l'Enseignement Pro a un réseau important de militants sur le territoire aquitain permettant d'apporter une bonne expertise aux services de la Région en matière de formations professionnelles.

Le SNETAA-FO sera reçu par la Rectrice le 24 mai prochain. Le combat contre la réforme des lycées professionnels est engagé. Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour la mener. Et le SNETAA-FO compte sur vous !

Brèves

Vœux contractuels :

Comme chaque année, seuls les collègues en CDI peuvent faire des vœux. Mais vous le savez, le SNETAA-FO est toujours au plus près des préoccupations de ses adhérents et tous nos adhérents contractuels doivent compléter une fiche de vœux que nous porterons en audience à la DPE6 au cours du mois de juin...

Lauréats des concours 2023 :

La note de service concernant l'affectation des stagiaires lauréats des concours 2023, a été publiée au BO du 19 avril 2023. Elle est en ligne sur notre site Internet. Nous vous conseillons de la lire très attentivement si vous êtes directement concernés par la situation. Voir également notre « Note aux S1 » du 15 mai pour plus de détails.

Préavis de grève :

Pour rappel, la FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'au 8 juillet 2023 inclus. Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Éducation nationale qui seraient amenées à décider la grève pour tout un tas de bonnes raisons, notamment pour l'abrogation de la loi sur les retraites ou pour le retrait du projet de réforme des lycées professionnels. D'ailleurs, nous sommes appelés à faire grève et à manifester le mardi 6 juin, 2 jours avant l'examen à l'Assemblée Nationale d'une loi visant à faire abroger la loi nous condamnant à travailler deux ans de plus. A noter aussi que l'intersyndicale appelle les personnels à se réunir pour réaffirmer les revendications et organiser des rassemblements devant les rectorats et les inspections académiques, le mercredi 31 mai (jour du CSA ministériel).

ID FO et la réforme :

Le syndicat FO des personnels de direction reconnaît que les ambitions de la réforme du LP sont « généreuses », d'autant que cette « cause nationale » est dotée d'1 milliard d'euros par an. Il rappelle en revanche les réductions d'heures consacrées aux enseignements, le manque de places, des équipements parfois insuffisants, « des changements perpétuels de modalités de diplômes et de contenus de formation ». Au final, « On souhaiterait mettre le feu dans les établissements, on ne s'y prendrait pas autrement ! », s'exclame le syndicat.

Salaires :

Les 8 syndicats de la Fonction Publique ont écrit au ministre Guérini notamment pour lui signifier une nouvelle fois que « L'urgence est celle des rémunérations, des carrières et du pouvoir d'achat ». Les organisations syndicales réclament des « mesures générales d'urgence », alors que le gouvernement a prévu de discuter prochainement du sujet avec elles.

EM **PACTÉ**



Agenda

Mercredi 31 mai, jeudi 1^{er} juin

Congrès de l'Union Départementale FO de la Gironde

Du 5 au 9 juin

Congrès national de la FNEC FP-FO à Angers

Mardi 6 juin

Journée de mobilisation contre la réforme des retraites